

Le Département du Nord se retire des politiques concertées de la culture

Communiqué 4 juillet 2015

Le Département du Nord s'apprête à voter lundi 6 juillet une baisse de ses subventions aux Scènes nationales, aux structures labellisées et conventionnées et à certains Festivals pour un montant total de plus d'un million d'Euros.

La baisse en cours d'exercice pour chacun des établissements et projets représente de 10 à 40 % des subventions versées par cette collectivité, et des sommes allant de 4 à 200 000 Euros. Le retrait total est par ailleurs envisagé pour l'exercice 2016.

La situation financière de ce département est difficile, en particulier du fait de la situation sociale de ses populations et de prestations relevant de compétences obligatoires pour cette collectivité.

Pour autant, le choix de baisser aussi brutalement et rapidement les subventions des établissements faisant l'objet d'un conventionnement avec l'Etat et d'autres acteurs des politiques publiques concertées relève d'une provocation manifeste.

Si cette décision devait se confirmer, elle représenterait un précédent majeur de dénonciation massive des partenariats et des financements croisés entre l'Etat et les collectivités.

Cette attaque aux principes fondateurs de la politique publique de la culture aurait lieu dans un département dont les habitants doivent justement pouvoir accéder à une offre artistique et culturelle diversifiée, et dans une région déjà tentée par les dérives identitaires les plus inquiétantes.

Les syndicats du secteur subventionné de la culture signataires demandent :

- aux conseillers départementaux du Nord de surseoir à cette décision budgétaire ;
- au Préfet de réunir de toute urgence l'ensemble des acteurs publics afin de retrouver les voies d'une concertation prenant en compte et les difficultés de ce département et les conséquences locales et nationales d'une telle décision ;
- au ministère de la Culture de proposer en urgence un Pacte culturel à cette collectivité et d'envisager dans un cadre interministériel des solutions de long terme permettant que cette crise ne puisse se reproduire.

Il est urgent qu'une instance de coordination régulière entre l'Etat et l'ensemble des collectivités permette d'anticiper et d'éviter ces retraits unilatéraux dramatiques pour des projets artistiques et culturels qui ont été conçus pour demeurer territoriaux dans le cadre d'une dynamique nationale de service public.

SYNDEAC
SNSP
PROFEDIM
CPDO
SYNOLYR
CIPAC